

Communiqué, 4.6.2020

La Commission fédérale du cinéma apporte son soutien à la branche cinématographique suisse et se penche sur l'avenir du cinéma

L'épidémie du nouveau Coronavirus que la Suisse et le monde vient de traverser frappe durement tous les secteurs économiques. L'économie culturelle n'échappe pas à la brutalité de cette crise. Au contraire, elle est très durement touchée. Les milieux culturels ont subi non seulement l'annulation d'un certain nombre de manifestations, mais leur avenir à moyen et long terme est aussi hypothéqué. Les saisons culturelles se construisent sur un ou deux ans, tout comme les programmations de festivals. En outre, le lien de confiance qui se noue entre un public et une création culturelle est aujourd'hui fragilisé. Le public se rendra-t-il dans un théâtre ou un cinéma sachant que plane encore une certaine incertitude sanitaire ?

Toute la chaîne de production culturelle est donc durablement fragilisée. Les artistes eux-mêmes, qui sont la plupart du temps déjà dans des situations financières et professionnelles précaires, les institutions culturelles, les manifestations ponctuelles ou annuelles, les métiers techniques, tout comme les acteurs du monde culturel qui contribuent au financement de la culture. Collectivités, SSR-SRG, loteries, mécènes, sponsors. Bref, la production culturelle dans notre pays est si capillaire, la chaîne de création si dépendante de chacun de ses maillons qu'une crise de cette nature risque de briser tous les élans, maintenant et sans doute pour les 18 prochains mois. Rappelons que l'économie culturelle représente 5% du PIB en Suisse, 7% dans les centres urbains.

La branche du cinéma est donc extrêmement vulnérable face à la crise que nous traversons. Des festivals ont été annulés ou ont dû se réinventer, tel le Festival *Visions du Réel* qui a su migrer vers le digital en augmentant son public. Les tournages se sont arrêtés, les salles de cinéma fermées, des sorties de films prévues au printemps ont été stoppées net, d'autres prévues en septembre risquent d'être noyées sous l'abondance des blockbusters dont les sorties ont été retardées. Une part importante des professionnels de la branche sont au chômage technique, quand ils ne sont tout simplement pas sans indemnités ni moyens de subsistance. Depuis mercredi 27 mai, le Conseil fédéral a levé un certain nombre d'interdictions. Les salles de cinéma pourront ouvrir à nouveau selon certaines conditions, les tournages reprendre pour autant que le concept de sécurité négocié avec les professionnels du cinéma et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) soit respecté. Pour autant les inquiétudes restent vives pour le futur.

Par ce communiqué, la nouvelle Commission fédérale du cinéma souhaite :

- **manifester son soutien et sa solidarité à la branche cinématographique suisse** frappée de plein fouet par la crise du nouveau coronavirus, maintenant que le processus de déconfinement va commencer et dans le futur si les effets de la crise se font durablement sentir.
- **saluer les mesures exceptionnelles prises par le Conseil fédéral en faveur de la branche cinématographique.** La possibilité de déposer des demandes d'aide à la distribution a été facilitée. Les montants versés aux exploitants pour Succès cinéma ont été rapidement activés. Des financements additionnels sont prévus pour des dommages liés aux interruptions de tournages et non couverts par les mesures Covid19.
- **partager les inquiétudes de la branche cinématographie concernant leur avenir.** Ainsi, nous suivrons la manière dont le concept-sécurité exigé sur les tournages impactera le financement des productions cinématographiques. Nous soutenons la demande des organisations professionnelles en faveur de la création d'un fonds de garantie pour protéger les productions des conséquences du

nouveau coronavirus sur la durée et le financement d'un tournage. Nous serons attentifs à ce que les éventuels montants non dépensés du budget 2020 puissent être reportés à l'année suivante.

Au-delà de ces soutiens à court terme, la nouvelle Commission fédérale du cinéma qui vient d'être reconstituée par le Conseil fédéral pour les années 2020-2023, va également analyser l'effet de l'épidémie sur la chaîne de production cinématographique sur le moyen et le long terme. Car comme dans beaucoup d'autres secteurs, le nouveau virus a accéléré les effets de la numérisation d'une manière sans précédent. La capacité de résilience de la branche, la conquête prometteuse de nouveaux champs de transmission pour le cinéma suisse, en particulier dans le digital, seront donc une mission centrale de la nouvelle Commission dans les années à venir. Une attention particulière sera portée aux possibilités offertes par l'obligation d'investissement des grands distributeurs numériques en faveur du cinéma suisse (pour autant que le Parlement adopte les propositions du Conseil fédéral inscrites dans le Message culture) ainsi que d'une redéfinition des encouragements sélectifs adapté aux besoins du 21^{ème} siècle, pour ne citer que ces derniers points.

De plus amples informations sur la nouvelle Commission fédérale du cinéma, ainsi que la possibilité de s'inscrire à une liste de diffusion, sont disponibles sur le nouveau site web : www.efik.ch.

Contact

Commission fédérale du cinéma

info@efik.ch

www.efik.ch